



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENT CONCILIER DÉCARBONATION ET RÉINDUSTRIALISATION ?

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau plan sectoriel 2022-2027, l'Ameublement français a entrepris une démarche structurée pour que la filière fabrication d'ameublement contribue à atteindre **les objectifs 2030-2050 de décarbonation de l'économie française**.

Réduction du déficit commercial et décarbonation peuvent devenir les deux faces d'une même pièce, celle de la réindustrialisation durable du pays.



Pour répondre aux enjeux, l'Ameublement français, avec le soutien du Codifab, a mandaté le cabinet de conseil EY afin de mesurer les dynamiques économiques, sociales et environnementales de la filière sur l'ensemble du territoire français et dresser les scénarios des différentes trajectoires de décarbonation en cohérence avec les accords de Paris.

Soutenabilité : quel avenir pour l'industrie dans un monde neutre en carbone qui vit déjà des tensions inflationnistes sur l'énergie et les matières premières ?

Viabilité : comment créer des emplois de qualité, loin des métropoles, dans une économie mondialisée et concurrentielle ?

Acceptabilité : comment produire des biens et services essentiels, accessibles à tous et exemplaires sur le plan environnemental ?

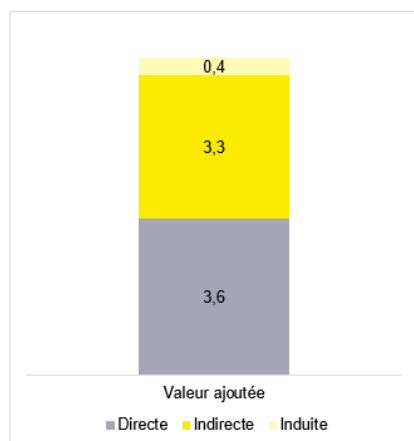
L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS, UNE FILIÈRE AU COEUR DES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Au cœur de toutes les grandes transitions de l'économie française, la filière ameublement bénéficie en 2023 d'un momentum unique en s'inscrivant au cœur des politiques publiques.

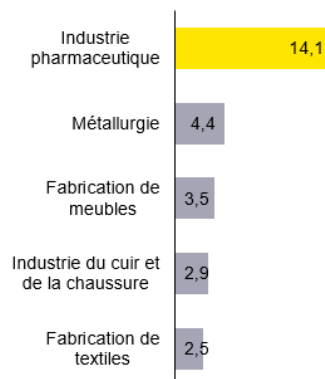
Transition industrielle : La réindustrialisation est devenue une grande cause nationale. Elle est un enjeu de souveraineté économique et de protection d'emplois à haute valeur ajoutée.

Avec 60.000 emplois directs (112.000 emplois en incluant les emplois indirects et induits), 19.000 TPE, PME et ETI dont les trois quarts se situent à l'extérieur des métropoles, l'ameublement français est une filière à haute valeur ajoutée pour le pays (3,6 milliards d'euros de valeur ajoutée directe en 2021 soit 40% de plus que l'industrie textile). Malgré une forte désindustrialisation passée, la filière résiste. Une « équipe de France » émerge et s'organise notamment en s'associant à d'autres filières, pour relancer le « fabriqué en France », demande forte des consommateurs.

Valeur ajoutée, en milliards d'euros en 2021



Valeur ajoutée de la fabrication des meubles comparée, en milliards d'euros en 2019



« La filière de l'Ameublement français a pris à bras-le-corps les enjeux de l'impact environnemental de la fabrication, par l'utilisation de matériaux vertueux, le recyclage et le réemploi ainsi que son rôle social, en se fixant de nouveaux objectifs RSE en termes d'emplois, de formations et d'évolutions de carrières. C'est une filière industrielle qui résiste, ancrée dans les territoires ruraux ou péri-urbains qui propose des emplois de qualité et a une dynamique d'inclusion notamment des jeunes par l'apprentissage. La filière est mobilisée pour faire de la réduction du déficit commercial et de la décarbonation, les deux faces d'une même pièce, celle de la réindustrialisation durable du pays » commente Philippe Moreau, Président de l'Ameublement français.

Transition territoriale : une filière ancrée dans les territoires ruraux et périurbains.

L'aménagement équilibré du territoire est désormais au cœur des stratégies de développement économique de l'ANCT, de la Caisse des Dépôts et, plus largement, des acteurs publics. La filière de l'Ameublement français compte près de 19.000 entreprises qui, pour les trois quarts d'entre elles, sont situées hors des métropoles. Elle est à ce titre un levier efficace de réduction des inégalités territoriales.

Transition professionnelle et sociale : l'intégration par le travail est au cœur de la raison d'être des entreprises de l'ameublement. La filière offre des emplois stables à ses salariés : seuls 5% des salariés sont en CDD, contre 9% au niveau national. L'apprentissage y est beaucoup plus développé que dans des filières comparables : 5% des effectifs de la filière en 2020, ce qui place la filière ameublement parmi les 10 branches les plus dynamiques, vs 2% pour l'ensemble des conventions collectives de branche.

Par ailleurs, la filière est particulièrement intensive en emploi : 4,6 ETP sont soutenus en moyenne par million d'euros de chiffre d'affaires généré – en comparaison d'un équivalent 1,2 ETP dans le commerce de gros, par exemple.

Soutenir la filière, c'est donc aussi soutenir l'emploi et lutter contre le chômage de masse.

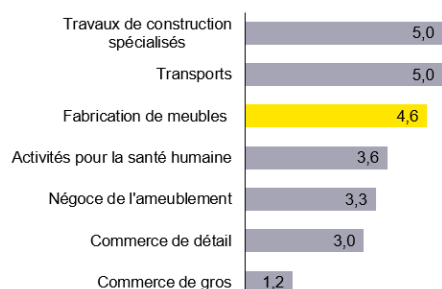
La filière propose un grande majorité de CDI...

Part des salariés en CDD ou à temps partiel fin 2019, en % des effectifs salariés



Impact social

Intensité en emplois de la filière de l'ameublement en comparaison à d'autres filières



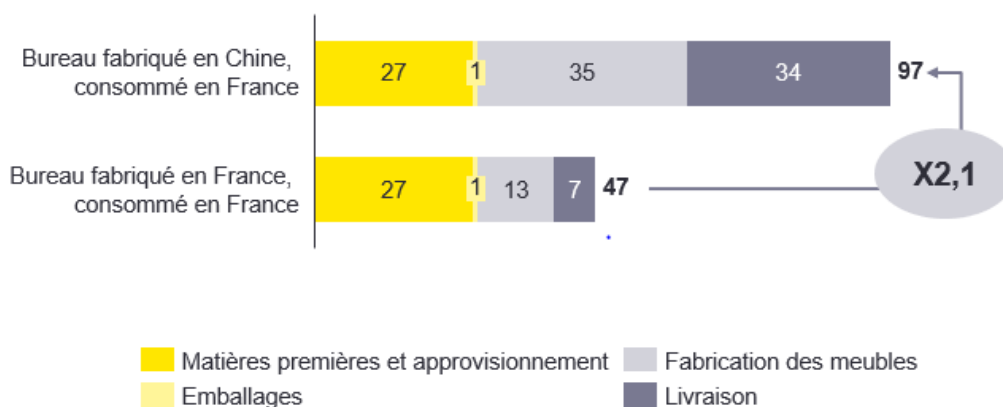
Sources : ESANE, 2021 ; calculs EY.

Transition internationale : le déficit de la balance commerciale française atteint des niveaux records. L'ameublement est un poste particulièrement déficitaire puisque 52% des meubles achetés en France sont importés et que le degré d'internationalisation des entreprises reste à des niveaux très bas (15% du chiffre d'affaires de la filière est réalisé à l'export en 2020).

Pleinement consciente de ces défis, la filière va lancer un grand plan d'internationalisation de ses entreprises qui portera sur les piliers suivants : formation des entrepreneurs, rayonnement international, travail partenarial avec les autres filières.

Transition environnementale : comme toute industrie, la filière ameublement est émettrice de CO2. Pour l'année 2020, son empreinte carbone s'élève à 2.58M tonnes, un impact limité du fait de ses caractéristiques particulièrement intéressantes sur le plan environnemental. Tout d'abord, la gestion de la fin de vie des meubles est bien gérée avec près de 1,2 million de tonnes collectées en 2019 (année représentative hors pandémie) dont plus de 92% sont recyclées ou valorisées énergétiquement. Ensuite, le bois, qui est très peu émissif et durable, représente près de 85% des matériaux utilisés pour la fabrication des meubles en France. Enfin, l'empreinte environnementale d'un meuble fabriqué en France est deux fois inférieure à celle d'un meuble fabriqué en Chine puis importé en France.

Répartition de l'impact carbone d'un même bureau fabriqué en France et en Chine par étape de son cycle de vie, en kg ég. CO2, en 2020



« L'année 2023 sera une année charnière pour la filière ameublement qui devra s'adapter aux changements des modes de production et de consommation, aux fortes tensions sur l'approvisionnement qui rendent encore plus urgente encore la mise en place d'un plan de résilience et de sobriété. La transformation des modes d'approvisionnement, de fabrication et de transport est au centre des priorités pour décarboner la filière. 2023 sera également l'année de discussions au niveau européen sur les émissions importées. A long terme, l'émergence du design d'usage et de l'économie de la fonctionnalité constitue un changement de paradigme qui permettra une décarbonation profonde » commente Cathy Dufour, Déléguée générale de l'Ameublement français.

UNE FEUILLE DE ROUTE VERS UNE RÉINDUSTRIALISATION DURABLE EN PLUSIEURS PHASES

La filière s'est fixée des objectifs ambitieux en matière de décarbonation et de développement économique pour réindustrialiser durablement le pays et lutter contre le déficit commercial.

D'ici à 2030, la filière souhaite se décarboner en agissant sur l'ensemble du cycle de vie des produits, de l'approvisionnement à la fabrication en passant par le transport. A titre d'exemples, s'approvisionner localement, avoir recours au train ou bateau, fabriquer des meubles plus légers, éco-concevoir... sont des actions concrètes à mettre en place. Il faudra aussi également que la filière s'internationalise tout en veillant à réduire, entre autres, les sources d'importations les plus émettrices.

L'Ameublement français a mis en place un « accélérateur du déploiement RSE » à travers un programme d'accompagnement de formations collectives et personnalisées adaptées aux entreprises de toutes tailles.

« Après une phase pilote, l'Ameublement français procédera à partir de novembre 2022 au déploiement du programme de formation à grande échelle, facteur clé de succès pour accompagner les entreprises dans leur plan de décarbonation. Un référentiel « RSE » sectoriel sera établi dans une démarche de progrès » poursuit Laurence Roure, en charge de la RSE à l'Ameublement français.

Parallèlement, la filière a également établi une feuille de route ambitieuse pour développer ses entreprises, à l'international, fondée sur une soixantaine d'actions concrètes, à même de réduire d'un tiers le déficit commercial actuel, en renforçant l'implantation française sur les marchés en croissance.

Un travail sur la proposition de valeur de la filière, en France et à l'étranger, pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, a aussi vocation à être lancé dans les prochains mois pour progresser en termes de compétitivité hors-prix.

L'étude EY qui a permis de modéliser les impacts des ambitions de la filière et de comparer deux scénarios : celui d'une poursuite de la désindustrialisation de la filière et celui d'une volonté de réindustrialisation et d'internationalisation*.

2020-2030	CO2 produit en France	CO2 importé	CO2 total	CA	Emplois
Scénario désindustrialisation tendancielle	-40%	+25%	-3%	-11%	-6 600
Scénario réindustrialisation	-22%	-4%	-11%	+18%	+10 900

*Source : EY pour l'Ameublement français

Sans plan de transformation de la filière, la désindustrialisation de la fabrication d'ameublement en France devrait se poursuivre au profit des importations plus émettrices de carbone. Selon les projections de l'Insee, la production française de meubles devrait baisser de -11% entre 2020 et 2030. Cette désindustrialisation couplée aux efforts de décarbonation de la filière française présente un bilan à priori satisfaisant de -40% de CO₂ émis en France ; mais ce mouvement s'accompagne d'une hausse du carbone importé de +25% et d'une destruction d'emplois de près de 10% des effectifs de la filière.

Ce scénario n'est donc pas soutenable d'un point de vue social et inopérant d'un point de vue environnemental.

A contrario, en ayant **une approche volontariste misant sur la réindustrialisation et l'internationalisation** de la fabrication d'ameublement en France, les émissions totales de carbone liées au secteur du meuble baissent de 11% d'ici 2030, tout en contribuant à la création de 10.900 emplois. **Décarbonation et réindustrialisation vont donc de pair dans une approche durable, soutenable et acceptable** sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

D'ici à 2050, la filière voit dans l'émergence du design d'usage et de l'économie de la fonctionnalité la solution à une décarbonation profonde compatible avec une croissance économique durable.

Cela suppose un changement majeur des mentalités des parties prenantes de la filière (en premier lieu les consommateurs BtoB et BtoC...) pour évoluer vers de nouveaux business models qui créeront de la valeur pour la filière tout en produisant moins. Il s'agit de passer du meuble en tant que produit au « furniture as a service » dans une logique d'économie de la fonctionnalité. Louer plutôt qu'acheter, réparer plutôt que jeter, privilégier la qualité plutôt que le prix bas dans une optique de développement du marché de seconde main.

Pour être compétitive et réussir, la filière doit accentuer sa culture de l'innovation. La filière peut même jouer le rôle d'un laboratoire pour la réindustrialisation durable du pays, source de créativité.

Il est également essentiel que la filière bénéficie, et ce le plus rapidement possible, de moyens financiers, réglementaires et humains pour relever les défis posés par cette réindustrialisation durable : viabilité économique, soutenabilité environnementale, acceptabilité sociale.

A propos de l'Ameublement français

L'Ameublement français est une organisation professionnelle qui rassemble 380 entreprises françaises de la fabrication d'ameublement, de panneaux et de l'aménagement des espaces de vie. Accélérateur de son industrie, l'Ameublement français facilite la conquête de ses adhérents vers les marchés nationaux et internationaux, encourage l'innovation et les savoir-faire, et s'engage au profit d'une filière vertueuse et durable. L'Ameublement français met à leur disposition des ressources et initie des actions collectives favorisant le partage avec tous les acteurs de la chaîne de valeur, de l'objet au projet. Convaincu de la force du collectif, l'Ameublement français est un acteur engagé sur les scènes politiques, économiques, et sociales pour faire rayonner l'excellence industrielle et l'art de vivre à la française en France et à l'international sous la bannière My furniture is french.

<https://www.ameublement.com/>

L'étude EY pour l'Ameublement français a été menée grâce au soutien du



A propos du CODIFAB

Le CODIFAB, Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer des actions collectives que les entreprises cotisantes n'auraient pas la capacité de mener à titre individuel.

Les industries de l'ameublement et du bois comprennent les entreprises qui produisent des biens matériels par la transformation et la mise en œuvre de matières, soit 4200 PME/ETI et plus de 15 000 artisans, représentées au sein du CODIFAB par les organisations professionnelles représentatives de ces entreprises, dont l'Ameublement français.

Ces actions d'intérêt général ont pour objectif d'accompagner, de renforcer et de développer les entreprises de l'ameublement et du bois selon les axes stratégiques définis tous les 4 ans par le contrat de performance signé avec l'Etat.

<https://www.codifab.fr/>